

X



MAIRIE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE 22 JUILLET 2024

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois de juillet, le conseil municipal de MARCIGNY régulièrement convoqué en date du seize juillet deux-mille vingt-quatre s'est réuni à dix-huit heures trente au nombre prescrit par la loi, en présence du public, en mairie, salle du conseil, sous la présidence de Madame Carole CHENUET, Maire.

NOM ET PRENOM	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
CHENUET Carole	X		
CHAVIGNON Gilles	X		
CLEMENT Monique	X		
CHANDON Frédéric	X		
JANVIER Renée	X		
FERNANDEZ Laurent	X		
PROST Denis	X		
PERRIER Robert	X		
BILLON Odette	X		
RENARD François	X		
GIRARD Valérie		x	Pouvoir donné à Monique CLEMENT
KELLER Sébastien	X		
VERSTRAETEN Géraldine		x	Pouvoir donné à Carole CHENUET
THION Olivier		x	Pouvoir donné à Gilles CHAVIGNON
MONTESANO Marina		x	Pouvoir donné à Frédéric CHANDON
PONCET Louis	X		
HAUTIER René	X		
PEGUIN René	X		
HENRY Jacques		x	

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 18
- Absents : 1
- Exclus : 0

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Sébastien KELLER se porte volontaire pour assurer le secrétariat de séance.

2. Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du Mercredi 26 juin 2024

3. Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Affectation des crédits : Les crédits prévus au budget prévisionnel 2024 pour le SYDESL au numéro de compte 7351 sont réaffectés au compte 73141 « Taxe sur la consommation finale d'électricité » pour un montant de 40 000 €.

4. Déclarations d'intention d'aliéner renoncées

N°	PROPRIETAIRES	ADRESSE DU BIEN	PARCELLES	ACQUEREURS	SURFACE	USAGE	PRIX DE VENTE
23/2024	DUCREUX Jean-Luc SELLAOUI Lynda	24 rue de la tour	AK 577	ROSSO Bruno SADET Valérie	344 m² au sol	Habitation	60 000 €
24/2024	BILAUD Christiane ROUSSAT Michèle BILAUD Pascal	6 rue André du Ryer	AK 247	PLENARD Clémentine POTTIER Cyril	68 m² au sol	Habitation	55 000 €
25/2024	SABOT François	rue de la Serve	AO 341	FAVIER Gérard FAVIER Monique	680 m²	Terrain	5 000 €

5. Déclarations d'intention d'aliéner renoncées

2024-22 : Apport de titres sociaux au sein d'une SCI située sur les parcelles AL 137 et AL 212 Pré de l'Hôpital Cession de 92 parts sociales au profit d'une nouvelle société en cours d'immatriculation.

Prix de vente : 333 000 euros

Oui cet exposé, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

2024-26 : Vente d'une maison d'habitation avec dépendances 33 Route de Semur sur les parcelles AI 249, AI 250 et AI 252 pour une surface de 8 661 m².

Prix de vente : 188 000 euros + 8 000 euros de commission.

Oui cet exposé, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

6. Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste

Vu le code général des Collectivités Territoriales

Vu le contrat à durée déterminée de Madame Sylvie CHARBONNEL du 23 juillet 2018,

Le contrat CDD d'un agent arrive au terme des six années de renouvellement autorisé et ne peut être reconduit sans devoir intégrer cet agent au sein de la collectivité. Madame le Maire a pris attache auprès du centre de gestion pour connaître l'ensemble des possibilités qui s'offre à la collectivité.

Oui cet exposé, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de créer un poste permanent d'agent polyvalent – Adjoint technique - catégorie C - échelle C1 28/35 pour permettre le recrutement de l'agent concerné.

7. Finances

Tarification du restaurant scolaire : A la suite des échanges lors du dernier conseil municipal, Madame le Maire a pris de nouveau attache auprès de la MFR. Un tarif plus adapté a été proposé pour permettre de réduire le coût supporté par l'ensemble des parents.

Oui cet exposé, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de prendre une nouvelle délibération pour ajuster le tarif applicable à compter du 1^{er} septembre 2024 à 4.70 €.

8. Informations diverses

Réseau de téléphone mobile : Madame le Maire a pris attache auprès de la Sous-préfecture, d'Orange et de la mission THD 71 pour trouver rapidement une solution aux problèmes de réseaux sur la commune.

CCAS : Un courrier a été transmis aux habitants concernés pour qu'ils s'inscrivent sur le fichier des personnes vulnérables et soient connus des services.

Point travaux :

- Démarrage des travaux d'aménagement de de l'îlot à l'angle des rues Raquin et Précý et de l'aire de camping-cars autour du 10 septembre.
- Sydesl : Proposition d'étaler financièrement le renouvellement des luminaires sur 5 ans pour permettre à la collectivité de bénéficier des Fonds Verts cette année.
- Acquisition du tènement préempté en avril Rue de la Chenale ce jour.
- Un point est fait sur l'attractivité commerciale de la rue Chevalière et les aménagements qui pourraient être faits pour dynamiser cette rue. Les propriétaires de vitrines sont incités à réhabiliter, louer ou vendre pour faire venir de nouveaux commerces en centre-ville pour maintenir l'attractivité de la commune.

Point subventions :

- Le Département de Saône-et-Loire a accordé une aide de 35 000 € pour les travaux liés à l'aménagement de l'îlot à l'angle des rues Raquin et Précý et 10 500 € dans le cadre des 80 ans de la Libération.
- L'Etat a accordé une aide de 58 870 € dans le cadre de la DETR 2024 pour la réalisation de l'aménagement de l'îlot à l'angle des rues Raquin et Précý et de l'aire de camping-cars.

Point évènements :

- Festivités du 14 juillet : un grand merci à l'ensemble des participants et bénévoles.
- Marché nocturne le 2 août.

Séance levée à 19h17

Le Maire,
Carole CHENUET

